

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4214 - Vendredi 23 Septembre 2022 - Prix : 200 Fc

SÉCURITÉ AÉRIENNE

Le syndicat des contrôleurs aériens déclenche une grève de 48 heures



**Discontinuités des
cours d'anglais**

Vendredi 23 Sept 2022

Gfeve

**des contrôleurs aériens
de l'ASECNA**

Agence pour la sécurité de la navigation
aérienne en Afrique et à Madagascar

**Reclassement
catégoriel**

**Arrêt échanges
contrôleurs**

**Plan de
carrière figé**

Sous-effectif

**Dialogue social
au point mort**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU :

**Azali plaide pour
la protection des minorités**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Sptembre 2022**

Lever du soleil:

05h 57mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : **04h 43mn**

Dhouhr : **12h 04mn**

Ansr : **15h 18mn**

Maghrib: **18h 06mn**

Incha: **19h 20mn**



SÉCURITÉ DES ALIMENTS

Les textes d'application de la loi alimentaire en examen

Les cadres juridiques nationaux sont un pilier essentiel pour un système de contrôle alimentaire efficace. Dans tous les pays, les aliments sont régis par un ensemble complexe de lois et de règlements qui stipulent les exigences gouvernementales devant être satisfaites par les opérateurs de la chaîne alimentaire afin d'assurer une alimentation saine et de bonne qualité.

Dans le pays le contrôle de l'ensemble des produits alimentaires relève d'une loi unique, la loi N°17-005/AU sur législation alimentaire adoptée en 2017 et promulguée par le décret N°17-113/PR du 26 octobre 2017. Cette loi constitue la principale référence et une base pour la définition d'exigences et d'objectifs nationaux de sécurité sanitaire et l'exposition des orientations, pour application

aux secteurs spécifiques de la chaîne alimentaire. Elle vise aussi à pallier aux insuffisances telles que la coordination entre les ministères et les organismes, le chevauchement des mandats des autorités de réglementation des produits alimentaires et le manque d'actions concrètes relatives à la sécurité sanitaire des aliments. Cependant, à ce jour aucun texte d'application de cette loi n'est disponible.

Aussi dans le cadre des activités du projet PIDC financé par la Banque Mondiale et sous la supervision du Ministère de l'agriculture, il a été recommandé de rendre applicable la loi N°17-005/AU par l'élaboration des textes d'application y afférent. L'élaboration de ces textes d'application tient compte de toutes les étapes nécessaires pour assurer une meilleure harmonisation et coordination des interventions de tous les acteurs dans la chaîne de la

production et de commercialisation des produits alimentaires.

Le jeudi dernier, un atelier s'est tenu au siège du projet PIDC une rencontre avec les différentes parties prenantes pour examiner cinq textes qui ont été proposés par un consultant national. Il s'agissait d'un Projet de décret portant organisation et fonctionnement de l'Office nationale de la sécurité sanitaire et de la qualité des denrées alimentaires, en abrégé ONSSQDA et de quatre projets d'arrêtés, l'un portant la mise en place des Corps des inspecteurs phytosanitaire et Sanitaire, un autre relatif à l'agrément de l'exploitant d'un établissement du secteur de l'alimentation humaine ou animale, l'autre fixant les règles spécifiques d'organisation des contrôles officiels concernant les aliments pour animaux et les denrées alimentaires et le dernier relative à l'hygiène des denrées alimentaires.



Les débats ont permis aux uns et aux autres de confronter les arguments notamment en ce qui concerne le rôle dévolu à l'ONSSQDA qui devraient prendre à son compte des activités sont réalisées par l'INRAPE. Une sous-commission doit plancher sur ce point et clarifier

le rôle dévolu à chacune de ces structures. Concernant la question des arrêtés, des travaux de groupes ont fait des propositions qui seront incluses dans les drafts faits par le consultant.

Mmagaza

RENTRÉE SCOLAIRE :

Telma lance la tombola Twamaya

La société Telma Comores a lancé le 21 septembre dernier la Tombola Twamaya. Cette opération consiste à faire gagner ses clients les frais scolaires annuels, mais également à renforcer ses liens avec la population.

Chaque jour, la société Telma Comores innove pour renforcer ses liens avec la population. Du 21 au 30 septembre, elle a lancé la Tombola Twamaya. Cette opération consiste à faire gagner ses clients les frais scolaires annuels pour lui ou un membre de sa famille à hauteur de 250 000 FC. Tout cela pour montrer son engagement à accompagner la population comorienne. « Ça sera une campagne de 10 jours dédiée à l'espoir de demain, dont les élèves et étudiants.



C'est-à-dire, du 21 au 30 septembre 2022, recharger du crédit de 5000 fc ou plus et tenter de gagner les frais scolaires annuels pour vous ou un membre de votre famille à hauteur

de 250 000fc par gagnant », explique Christophe Olivier, le directeur général de Telma Comores. La campagne durera dix jours et bien évidemment il y'aura un

nouveau gagnant tous les jours.

Le deuxième opérateur de la téléphonie mobile ne compte pas s'arrêter là. Elle va lancer l'offre « Hidaya », pour accompagner cet événement. « En cette période de rentrée, Telma accompagne cet événement en relançant l'offre Hidaya et offre 20% de remboursement pour tous les clients. Achetez un crédit ou un forfait Telma via Mvola et recevez un remboursement le lendemain de 20% du montant acheté », poursuit-il.

Ce dernier annonce aussi une autre nouveauté pour cette rentrée scolaire. Un nouveau shop dédié aux entreprises et aux clients Vip vient d'être inauguré le même jour. « Pour mieux rassurer le meilleur service possible à nos partenaires et nos clients B2B, nous avons inauguré ce

shop pour faciliter leur quotidien. Cela offrira des services sur mesure aux entreprises et des solutions innovantes à nos clients corporatifs », annonce-t-il.

Le directeur général de Telma Comores n'a pas oublié de parler du Mvola à domicile. « Faites vos dépôts et retraits sans vous déplacer en appelant le 410 et un agent Mvola se déplacera pour vous servir. Il faut noter que le montant minimum pour déplacer un agent est de 15 000 fc. Un service disponible sur Moroni et Mutsamudu et bientôt dans toutes les régions », conclut-il.

Nassuf Ben Amad

INFLATION :

Les comoriens se tournent vers les légumes

Entre le riz introuvable et vendu sous haute surveillance, d'autres produits vivriers inondent le marché de la capitale, comme les tarots, la banane, le manioc et autres. Et cela ne peut que faire le bonheur des consommateurs qui optent pour les légumes, accessibles et à des prix abordables variant entre 600 et 750 francs le kg.

Ils sont nombreux au petit marché de Moroni et à Volo-volo à jeter leur dévolu sur les légumes, devenues depuis quelques semaines, le pays est secoué par une crise alimentaire liée à la pénurie du riz, supposé être l'ali-

ment de base des comoriens. Ce produit est devenu un trésor si jamais l'on trouve, alors que les autres produits comme la banane, le tarot et le manioc jugés insuffisants pour une famille nombreuse, sont aussi à la hausse. Rencontrée au petit marché avec son panier rempli de légumes, une mère de deux enfants se confie à La Gazette. « Depuis un moment, je n'achète que des légumes. Avec seulement 2000 francs, nous arrivons à manger. C'est mon premier choix en cette période de crise. Le riz coûte chère et nous ne pouvons pas nous permettre d'aller nous bousculer. Donc nous optons pour les légumes. Du point de vue sanitaire, ce sont des aliments très recommandés », a-t-elle souligné.

En effet, les prix sont abordables, le kilo de carotte coûte 700 à 800 francs, le kilo de tomate varie entre 300 à 600 francs, la pomme de terre entre 600 et 750 francs, la salade varie selon la quantité qui peut aller de 500 francs voire moins. Un père de cinq enfants livre bataille. Attristé, il montre que cela fait trois jours qu'il n'arrive pas à trouver du riz. « J'ai fait la queue et toujours rien. Même le pain, il faut aussi faire la queue. Je fais le gardiennage, je touche 40.000 francs sans oublier que bientôt, c'est la rentrée scolaire. La période difficile. On ne peut pas mourir de faim, j'ai acheté 5 kg de pomme de terre et aujourd'hui je vais faire la course contre la montre, en espérant trouver du riz », dit-il,

avant d'ajouter que « heureusement, pour moi les prix sont abordables et mes enfants vont manger », témoigne Saïd Ali.

Du côté des vendeurs, c'est un peu la joie. Les consommateurs viennent abondamment. « Les fournisseurs nous livrent des produits moins chers, donc nous vendons à bas-prix. Nous aussi nous avons des familles à nourrir. Avant je vendais la tomate à 2000 francs, je sais que c'était chère mais je n'avais guère le choix. Aujourd'hui je le vends à 600 francs le kilo car je l'ai eu moins chère », marque Maman Hadji vendeuse de tomates au petit-marché de Moroni.

Andjouza Abouheir

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

SÉCURITÉ AÉRIENNE

Le syndicat des contrôleurs aériens déclenche une grève de 48 heures

L'Union du syndicat des contrôleurs aériens réactive son mot d'ordre de grève 48 heures à compter de ce vendredi 23 septembre à 8 heures jusqu'au dimanche 25 septembre 2022 07H 59. Le syndicat brandit la menace de reconduire son mouvement pour une durée indéterminée jusqu'à la satisfaction de toutes ses revendications. Cependant la hiérarchie riposte farouchement avec une série d'avertissements.

Suspendu en juillet dernier après un compromis avec la direction, le mot de grève est réactivé. L'Union du syndicat des contrôleurs aériens déclenche une grève de 48 heures à compter de ce vendredi 23 septembre à partir de 8 heures jusqu'au dimanche 25 sep-

tembre à 07H 59. Prévu pour 48 heures, cette grève peut se prolonger pour durée indéterminée jusqu'à satisfaction totale de ses revendications, selon un communiqué de presse publié le 20 septembre dernier.

Une situation qui risque de créer automatiquement une turbulence de l'espace aérien, voire même une paralysie. Car durant cette période de grève, les contrôleurs de la circulation aérienne cesseront toute fourniture de service dans tous les aéroports et espaces aériens concernés. Un service minium sera assuré spécialement pour les vols des chefs d'Etat, et de gouvernement, aux vols militaires et vols effectuant une évacuation sanitaire, aux vols à caractère purement humanitaire, aux recherches et de sauvetage.

Ces contrôleurs aériens revendiquent entre autre le renforcement des capacités opérationnelles à l'épanouissement professionnel et au plan de carrière des contrôleurs aériens de l'Asecna, etc. Selon ces derniers, ces revendications sont tout à fait légitimes. « Ces trois piliers essentiels qui continuent dangereusement de s'effriter depuis la prise de fonction du directeur générale... en 2017, menaçant au passage la sécurité aérienne dans le ciel africain », a précisé le syndicat.

Le syndicat regrette que les conditions d'un dialogue direct et franc comme l'a suggéré le président Sénégalais Macky Sall ont été bafouées et mises à mal par la direction de l'Asecna. « Sur les huit revendications mises sur table des négociations suivant les instructions du comité des ministres, aucune

avancée n'a été consentie par la direction générale de l'Asecna. Alors que la période suspensive du préavis devait consacrer l'apaisement pour une recherche de solution durable, on a assisté malheureusement depuis lors à la multiplication des attaques administratives et judiciaires contre l'USYCAA et ses membres, à des menaces et des intimidations proférées par la direction » a-t-il poursuivi.

Cependant, ce mouvement de grève risque d'être amputé. Dans notre pays tout comme dans les autres pays de l'organisation, la direction générale de l'Assena a donné des instructions aux représentants de l'Asecna d'identifier tous les agents grévistes et de prendre des mesures conséquentes. À Moroni, une liste de réquisitions a été faite et les

mesures suivantes par l'institution de l'Asecna seront appliquées à tout contrevenant. Ils seront « suspendus de contrat, licenciements, poursuites judiciaires et toutes autres sanctions prévues par le statut unique du personnel et ses annexes ». Pire, « tout agent réquisitionné et qui ne respecte pas la décision des autorités nationales doit être immédiatement interdit d'accès à l'aéroport et suspendu en attendant son licenciement par le mécanisme statutaire approprié ». Le syndicat va-t-il se plier aux injonctions de la direction ? Un bras de fer semble déjà engagé, en attendant une reprise éventuelle des négociations au plus haut niveau des Etats membres de l'Asecna.

Andjouza Abouheir

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU :

Azali plaide pour la protection des minorités

A l'occasion du 30e anniversaire de la Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités, le chef de l'Etat Azali Assoumani a réitéré l'engagement de son gouvernement, à poursuivre, aux côtés de la communauté internationale, « la voie du respect de l'universalité des Droits de l'Homme en général, et ceux des minorités, en particulier ».

Les Nations Unies ont célébré mercredi 21 septembre dernier à New York le 30ème anniversaire de la Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques. Cet événement a vu la présence de plusieurs chefs de délégations des différents pays notamment le chef de l'Etat comorien. En présence du secrétaire général de l'ONU, António Guterres, les chefs des délégations ont tous souligné la nécessité de défendre énergiquement les droits des minorités, pour

plus de paix et de prospérité.

Dans son intervention, le chef de l'Etat Azali Assoumani a rappelé que l'Union des Comores a fait de la reconnaissance des droits à tous sans discriminations, l'un des fondements de l'Etat et travaille en parfaite symbiose avec le haut-commissariat, ce qui a conduit à l'adoption de plusieurs réformes constitutionnelles et législatives au sujet des droits humains. « Ces réformes constitutionnelles et législatives corroborent notre volonté de faire des Droits de l'homme, une de nos priorités, tout comme la mise en place de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL), qui est déjà opérationnelle, et qui fait un travail remarquable, en toute indépendance, dans la prévention et la protection des Droits de l'Homme dans le pays » a-t-il déclaré.

Pour ne pas parler des réformes, le président Azali a misé sur la protection des langues des minorités. « Il est de notoriété publique qu'une



langue n'est pas seulement un lexique, elle constitue une culture, une manière d'être et de voir le monde, propres à toute société linguistique. Ainsi, perdre une langue, c'est perdre une partie du savoir culturel universel », souligne celui qui pense que les langues des minorités, doivent être une priorité mon-

diale. « Beaucoup de langues disparaissent ou risquent l'extinction, faute de description et, parfois, de locuteurs. Ce n'est pas une fatalité, nous nous devons de renverser cette mauvaise tendance », a-t-il ajouté tout en s'engageant à poursuivre, aux côtés de la communauté internationale, « la voie du respect de

l'universalité des Droits de l'Homme en général, et ceux des minorités, en particulier ».

Pour rappel, au cours de cette haute réunion, António Guterres a rappelé que la pandémie de la COVID-19 a révélé « des schémas d'exclusion profondément enracinés » et une discrimination affectant de manière disproportionnée les communautés minoritaires surtout les femmes, une montée en flèche des violences liées au genre, de discriminations dans les emplois etc. Face à une telle situation, il a appelé « chacun des Etats membres à prendre des mesures concrètes pour protéger les minorités et leur identité ». Dans un petit pays comme les Comores, il serait préjudiciable d'exacerber des conflits notamment religieux entre majorité sunnite et minorité chiite, qui ont toujours cohabité en symbiose depuis des siècles.

Andjouza Abouheir

CONSOMMATION

Une distribution musclée du riz à Fomboni

Pendant que la population de Fomboni avait opté pour une distribution du riz par liste, la force de l'ordre préfère mettre en rang les clients, mais les habitants ont vécu leur pire cauchemar mardi dernier dans certains quartiers de la capitale mohélienne. Pour avoir un sac du riz, il fallait avoir les reins solides. Ceux qui vivent dans les régions lointaines sont venus chercher cet or blanc à Fomboni alors que le lendemain mercredi, leur stock leur a été envoyé et certains d'entre eux ont été servis deux fois.

Après Anjouan et Ngazidja, Mohéli vient de recevoir mardi dernier juste 5 conteneurs de riz du don japonais au port de Bangoma, soit 130 tonnes. « Au total nous devons recevoir 10 conteneurs, soit 260 tonnes à Mohéli. Mais comme le port est incapable d'accueillir des gros porteurs, la cargaison restante sera acheminée petit à petit à bord des petits navires » a précisé le directeur régional de l'ONICOR Mohamed El-face lors d'un point de presse tenu lundi à son bureau.

Dès 8h du matin, les magasins

devant recevoir ce riz étaient pris d'assaut par la population qui dressait déjà des listes. Sous un soleil de plomb, il a été ordonné par la force publique de se constituer en deux rangs. L'un pour les hommes et l'autre pour les femmes. Finalement, à côté du bâtiment de Comores Télécom, les gens ont préféré placer leurs chaussures ou des objets identifiables en deux rangées pour pouvoir s'abriter à l'ombre. Il a fallu attendre jusqu'à 15h pour que les camions sous escorte militaire arrivent. Dans certains quartiers comme Coopérant tout était en ordre.

Premier arrivé premier servi. Dans d'autres comme Wemani, les files d'attente étaient interminables, certains clients ne supportaient pas. Des hommes et femmes d'âge avancé ont été bousculés. Certains sont restés jusqu'à 18h sans rien trouver.

Cependant, l'on constate que ceux qui viennent des autres régions de l'île étaient prioritaires dans certains magasins. Le lendemain mercredi, ces régions ont été pourtant ravitaillées à leur tour, et les mêmes personnes sont retournées dans leurs localités respectives pour en chercher d'autres. « La meilleure solution

était la liste puisqu'elle permettait d'identifier ceux qui ont reçu mais comme ça c'est la pagaille, à Bangoma avec des listes tout se déroulait comme sur des roulettes » témoigne un jeune très furieux d'avoir passé toute sa journée sans rien trouver. 6 autres conteneurs (soit 156 tonnes de riz (don japonais), selon Mohamed El-face, arrivent au cours de la semaine à Mohéli « pour mettre fin à la pénurie du riz » assure-t-il.

Riwad

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ PUBLIQUE

La gestion des ordures semble fonctionner à Ouallah Mirereni

La bête noire des institutions étatiques, communales et associatives des pays en voie de développement reste la gestion des ordures, pour plusieurs raisons parmi lesquelles l'accompagnement de la population. À Ouallah-I (Mirereni), dans la région de Mledjelé ça a l'air de fonctionner. Avec le soutien du PNM, la population accompagne l'association de ce village pour la gestion de déchets. Cependant la pénurie régulière de carburant à Mohéli, ralentit souvent l'activité.

Le village d'Ouallah Mirereni devient le bon élève en matière de gestion de déchets dans la région de Mledjelé. Les associations de cette localité se mobilisent régulièrement pour la gestion durable des écosystèmes marins et terrestres. Après l'activité de plantation des palétuviers le long du littoral en juillet dernier,

l'AJSNGDO (association des jeunes solidaires pour la gestion des déchets de Oualla Mirereni), appuyée techniquement et financièrement par le PNM vient d'entamer un programme de gestion des ordures. Une initiative encouragée par les habitants de cette localité.

7 bacs à ordures sont installés dans les ruelles pour la collecte des ordures ménagères, tandis que le ramassage s'effectue trois fois par semaine à l'aide d'une moto-benne dans la matinée du lundi, mercredi et le vendredi. Ces déchets sont transportés dans un site de décharge situé un peu loin des habitations. Mais quelques problèmes logistiques sont fréquemment rencontrés et parfois ralentissent ce processus.

« C'est la communauté villageoise qui a octroyé gratuitement le site de décharge des déchets. Cela fait presque un mois depuis qu'on a lancé ce projet. Jusqu'à présent, notre souci majeur reste la pénurie



régulière de carburant qui perturbe énormément nos activités de ramassage » explique Artadji Ali Soumaili, président de l'AJSNGDO. « Mais Dieu merci, la communauté

locale a compris l'importance de cette activité et nous accompagne. Il est très rare de trouver des ordures éparpillées dans ce village », témoigne-t-il. Cependant, il n'y a toujours

pas un moyen de transformation ou recyclage de ces ordures. La seule solution reste l'incinération.

Riwad

FAITS DIVERS

Le bureau d'état civil de Mahalé a pris feu

Le bâtiment qui abrite le service de l'état civil du village Mahalé a pris feu la semaine dernière. Un incendie provoqué par un court-circuit et qui a embrasé l'équipement informatique et quelques documents. Le Maire de la commune de Bambao Mtsanga

annonce qu'une solution palliative a été retrouvée et a permis de remettre en marche l'état civil.

La rentrée scolaire est affectée un peu par la lenteur de la production des fiches individuelles d'état civil, un docu-

ment important pour les transferts scolaires. L'incendie qui a frappé l'état civil de Mahalé a détérioré l'équipement informatique et d'autres documents. Joint au téléphone, Saindou Boura, Maire de la commune annonce qu'une solution palliative est mise en place pour faciliter la rentrée et les affaires courantes en attendant une solution définitive. « Le feu vient ralentir la rentrée scolaire et les affaires courantes mais on va pourvoir relever la défi », dit-il.

Ce qui est important à souligner dans ce village est le manque d'un

lieu fixe de ce bureau dédié à l'état civil du village de la commune de Bambao Mtsanga, Mahalé. « Ce service d'état civil est ouvert ici depuis 1984 et depuis, nous sommes des sans domicile fixe. On sillonne le village en louant ici le matin et là-bas le soir » informe un sage du village, qui lance un vibrant appel aux autorités insulaires et au ministère de l'intérieur pour résoudre ce problème de bureau d'état civil.

Après incendie, les dégâts sont évalués à presque deux millions. « Le bon déroulement de ce bureau

d'état civil sera rétabli. On conjugue les efforts pour répondre dans un bref délai, aux attentes de la population », rassure le maire. Il est à rappeler que Mahalé est une région très vulnérable dans la mesure où des cataclysmes naturels ne lâchent pas ce village, qui a connu en une décennie, deux affaissements et glissement de terrain. Une zone très vulnérable à assister en permanence. Mahalé, une des localités les plus pauvres de l'île.

Nabil Jaffar



Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

AVIS D'APPEL D'OFFRE

Recrutement d'une société pour la maintenance des installations du bureau de la Banque mondiale Moroni.

Le Groupe de la Banque mondiale est une organisation internationale dont le siège social est situé à Washington DC, aux États-Unis, et qui fournit une aide au développement à plus de 180 pays à travers le monde. Le travail de la Banque mondiale dans le monde ainsi qu'aux Comores implique la liaison avec des organisations gouvernementales et internationales et des personnalités de haut niveau.

Le bureau de la Banque Mondiale aux Comores requière les services d'un prestataire pour la Maintenance des Installations pour les locaux de la Banque à Moroni.

Dans le cadre de ses missions en Union des Comores, le bureau de la Banque mondiale recherche un prestataire des services pour la maintenance des installations du bureau à Moroni.

La société intéressée par cette offre peut demander à obtenir les termes de références à travers l'adresse suivant mramlat@worldbank.org avec copie à sah-med43@worldbank.org.

La date limite de dépôt des offres est fixés au 30 septembre 2022.

BASKET AFRICA LEAGUE

Djabal Club pour une première

Pour sa troisième édition, la Basket Africa League va accueillir un nouveau venu en l'occurrence les champions des Comores, Djabal Club. Grâce à ses performances au niveau national, le club d'Ikoni est convié à prendre part à la phase qualificative qui se tiendra à Antananarivo du 18 au 23 octobre.

C'est le tournoi qu'il ne faut pas rater pour tout club africain. A l'initiative de la Fédération Internationale de basketball Association et la ligue nord-américaine de basket-ball NBA, un tournoi réunissant les meilleurs clubs du continent est organisé depuis 2020 en remplacement de la ligue des champions (1972-2019) jugée peu attrayante et sur le plan sportif et

sur le plan financier. Sous l'égide d'Amadou Gallo Fall (président vice-président de la NBA, le tournoi se déroule depuis 2020 en mode éliminatoire puis un tournoi final qui regroupe 12 équipes divisées en deux conférences.

Dans un courrier de la FCB adressé au président de Djabal Club, il a été notifié au club d'Ikoni de leur participation à la phase qualificative de la BAL à Antananarivo. « Nous avons le plaisir de vous informer que votre Club Djabal Basket, champion des Comores 2022 est qualifiée pour participer à la phase qualificative de Basket Africa League (BAL) qui se déroulera à Antananarivo (Madagascar) du 18 au 23 octobre 2022 », lit-on dans cette lettre. Dans cette missive datée du 6 août dernier, la fédération détaille les conditions

de participation notamment le volet prise en charge. « Les équipes participantes à la compétition contribueront aux frais de séjour (hébergement, restauration, transport interne) des membres de leur délégation », précise-t-elle. Pour toutes ces charges, le club doit déboursier 60 dollars pour une personne chaque jour passé sur le sol malgache.

Joint par La Gazette des Comores, le secrétaire général du club Soidri Ibrahim nous a rassuré de leur participation. « Nous sommes en train de nous préparer pour prendre part à ce grand rendez-vous, l'équipe s'entraîne 4 fois par semaine », confie-t-il. Sur la mobilisation des fonds, la aussi les dirigeants se démènent pour la mobilisation des fonds qui vont leur permettre de prendre part à ce tournoi qualificatif.

« Au niveau du bureau, nous sommes entrain de voir auprès de nos partenaires (Ministère des sports, Fédération ...) comment ils peuvent nous aider à boucler le budget estimé à 15 millions de nos francs », avance-t-il. Sur ce même volet, une commission interne est chargée de prendre contact avec la diaspora et les associations de la ville, la aussi pour la récolte des fonds nécessaires pour la facilitation du voyage.

Selon les recommandations de la FIBA, chaque délégation doit être composée de 21 personnes. « Notre délégation sera composée de 20 personnes, 12 jours et 8 dirigeants », poursuit toujours le SG. A la charge de l'équipe de payer aussi les frais de licences qui sont fixés à 50 USD pour chaque joueurs, 100 USD pour les entraîneurs et enfin 150 USD

pour les encadreurs. « Les équipes participantes prennent en charge leur propres frais de voyages à destination et au départ du lieu de compétition », comme signifié dans la lettre envoyée au club par la fédération. Des dépenses énormes pour nos clubs qui fonctionnent sans aucune subvention de l'Etat, mais doivent se débrouiller pour pouvoir joindre les deux bouts avec des stades qui se désimplissent d'année en année. N'eut été la légendaire solidarité comorienne très ancrée surtout à Ngazidja, aucun club ne pourrait jamais prendre part à une compétition en dehors du pays. « Rien que les billets, ça doit nous coûter aux environs de 5 millions de nos francs », conclut Soidri Ibrahim.

AS Badraoui

LIBRE OPINION

Du grand mariage en 2002

La situation que nous vivons dans le pays en ces mois de juillet et août 2022 devrait amener tout un chacun à s'interroger sur le fameux GRAND MARIAGE. La multiplication des mash'huli à Ngazidja pose problème. Les célébrations se chevauchent. Cela a conduit à une programmation des festivités pour que chacun puisse y participer. Une programmation au niveau de chaque localité, le problème n'est donc pas résolu ! Car personne ne limite son mash'huli

Faute de mieux on en est arrivé à une planification journalière. Mais qui peut assister tous les jours, matin, après-midi et soir à des mash'huli ? S'imaginer-t-on le pays consacrant deux mois à des mash'huli ? D'où une tendance lourde appelée à se renforcer au fil du temps. De plus en plus, les gens ne se rendent aux mash'huli que de leurs proches, familles, amis, etc. Le grand mariage perd ainsi et de plus en plus, une de ses dimensions essentielles : son aspect communautaire

Enormes dépenses ostentatoires en cette période de crise internationale. L'euphorie des mash'huli semble emporter le pays dans un monde virtuel. Comme si les pénuries avaient disparu par magie. Comme si l'envolée des prix était une illusion. Quels lendemains de mash'huli prépare-t-on au pays ? Pourquoi une situation aussi ubuesque dans un petit pays pauvre comme le nôtre ? Défendre et préserver notre

culture. Argument massue des pro anda ! Mais qui semble ne pas peser lourd. La base essentielle de notre culture n'est pas le anda, c'est notre langue dans ses cinq parlers : shibushi (de Maore), shiMaore, shiNdzuwani, shiNgazidja na shiMwali. Cela ne semble pas être une véritable préoccupation. On assiste même impuissant à des aberrations en la matière. Des enfants de parents comoriens vivant aux Comores ne sachant pas s'exprimer en comorien. Des enfants de plus en plus nombreux dont les parents se bousculent d'un mash'huli à l'autre pour s'asseoir sur les « places d'honneur ».

Quant aux « je-viens », grands faiseurs de anda, on pourrait évoquer des préoccupations identitaires. Mais là aussi on constate que leurs enfants portent des noms occidentaux, ignorent le comorien, etc. La vraie motivation réside dans le paraître social. Curieusement chacun considère la réalisation du « anda » comme la réussite finale. C'est d'ailleurs ainsi que l'on peut expliquer le fait que le anda ne soit plus réservé aux aînés de chaque famille.

Une anecdote, dans mon enfance, il y a plus d'un demi siècle, lorsque l'on organisait des célébrations officielles, il y avait les places des cadres et celles des notables. Mon père préférerait s'installer sur le coin des cadres alors qu'il était un notable. Aujourd'hui il n'y a plus de place pour cadres, nos « grands intellectuels », y

compris ceux qui vivent à l'extérieur, portent fièrement leurs parures « d'homme accompli » et se fondent dans le clan des grands notables.

Le « anda » ne serait pas à 100% négatif. Sorte d'assurance sociale ! Il contribue au développement de nos localités. Une partie de l'argent distribué est consacrée à des projets positifs comme des routes, etc. Comme si le monde était manichéen ! Comme si le développement communautaire devait obligatoirement passer uniquement ou dépendre du « anda ». En réalité le « anda » a perdu le rôle positif qu'il jouait dans la société comorienne en termes de structuration, de promotion de la culture, etc. Ce qui a fait dire à Ali Soilihi que le « anda » est devenu un « kunkuu », un noix de coco dépourvu de son lait et de sa chair, une absurdité à laquelle on s'attache parce que l'on a perdu le sens du « anda na mila » et l'on ne retient que le « anda » coupé de ses racines le mila.

Quel destin pour le « anda » ?

Certains voudraient le réglementer afin de limiter les dépenses excessives. Cela fait plusieurs dizaines d'années que le processus est engagé. On peut noter quelques avancées dans les grandes villes comme Moroni. Mais en général cela a occasionné des oppositions entre pour et contre débouchant même sur des scissions dans les « middji ».

Le « anda » était au centre de la société comorienne. Il était le cœur des « mila » (coutumes, ...). Sa pratique a beaucoup évolué. Les festivités ne sont plus les mêmes. Le « anda » propulsait nos danses, chants, poèmes (honko), notre

cuisine. Les nouvelles générations ignorent bien des danses traditionnelles (certaines sont folklorisées dans les alliances françaises), bien de plats ont disparu. Notre culture n'est plus intégrée dans notre vie, nous perdons nos racines au fil

des années. Le « anda » a l'épreuve du temps. S'adaptera-t-il ou disparaîtra-t-il ? Comment va évoluer notre « anda na mila »

Idriss



**Ministère de la Santé, de la Solidarité,
de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre**



Projet filets Sociaux de Sécurité : Etat d'avancement des travaux de réhabilitation/reconstruction des Infrastructures De Bases Communautaires

Le Projet de Filets Sociaux de Sécurité (PFSS) connu sous le nom du Projet «Mayendeleyo » est un Projet du Gouvernement Comorien, mis en œuvre par le Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre, financé par l'Association Internationale du Développement (IDA) en 2015 pour un montant initial de 6 millions USD, couvrant la période 2015-2019 et un financement additionnel de 18 millions USD accordé au Gouvernement Comorien suite au passage du cyclone Kenneth allant de 2020-2023 et d'un deuxième financement additionnel de 6 millions US pour le Programme de Transfert Monétaire Non Conditionnel en réponse à la Covid-19.

Les principales activités du Projet sont :



Réhabilitation de 4 salles de classe à Outsa -Ndzuani.

1. Des Activités Génératrices de Revenu au profit de 10290 ménages dans 118 communautés,

2. La réhabilitation/reconstruction de 88 petites infrastructures de base communautaires dans les communautés affectées par le cyclone Kenneth,

3. Des Activités argent contre travail, des Mesures d'accompagnement

4. Un Programme de transfert monétaire non conditionnel en réponse à la Covid-19



Réhabilitation d'une piste à Wallah-Mwali.

Les cibles prioritaires sont les communautés vulnérables affectées par le cyclone Kenneth des zones sinistrées et priorisées selon l'ampleur des dégâts classées priorité 1 et priorité 2 suite à l'évaluation faite par la Direction Générale de la Sécurité Civile.

Les sous projets en infrastructures de base communautaires financables au titre du présent financement additionnel du PFSS ont comme principal objectif « rendre opérationnel



Réhabilitation d'une citerne à Ntsoralé-Ngazidja

les petites infrastructures socioéconomiques de base endommagées par le cyclone Kenneth, dans un délai suffisamment court, en réhabilitant ou reconstruisant des salles de classe, écoles, pistes et citernes communautaire dans les zones cibles.

Dans le cadre défini pour le Projet, l'UGP finance des sous-projets répondant aux critères techniques, financiers, économiques, sociaux et environnementaux définis dans le manuel d'intervention d'urgence.

De juin 2020 date de mise en œuvre du projet à ce jour ; **61/88 infrastructures de bases sont réhabilitées/reconstruites.**

14 sous projets sont déjà réceptionnés à Mwali, 25 sous projets sont réceptionnés à Ngazidja et 22 à Ndzuani. Il s'agit plus particulièrement de :

- 108 salles de classes
- 19 réservoirs communautaire
- 17 pistes

Actuellement 27 chantiers sont en cours de réalisation à Ngazidja, dont 49 salles de classes et 7 réservoirs communautaires. Pour rappel, le nombre total des sous projet de Ndzuani et Mwali sont achevés et réceptionnés.

La réception provisoire des travaux en cours de réalisation est prévue au mois d'octobre 2022.

La Coordination Nationale